



Face à la deuxième vague:  
des mesures concrètes pour soutenir  
les entreprises.

## Grand Est Transformation Digitale Un accompagnement sur-mesure à la digitalisation pour :

1

### Les entreprises

- Un **diagnostic** de maturité digitale avec le réseau CCI Grand Est ou les CMA Grand Est (obligatoire)
- Un **chèque** transformation digitale :
  - jusqu'à **3000 €** pour un accompagnement au déploiement via des prestataires labellisésET/OU
  - jusqu'à **3000 €** pour l'acquisition de solutions digitales



2

### Les communes ou EPCI

avec la CCI Grand Est

- Jusqu'à **50 K€ par EPCI** pour l'accompagnement à **l'élaboration** de solutions digitales : diagnostic, sensibilisation des commerces, ateliers, étude d'opportunité.
- Jusqu'à **20 000 €** pour un accompagnement à la **réalisation** de projet collectifs type Marketplace

### Plan d'urgence « Commerces connectés » : jusqu'à 70 K€

accompagnement des plateformes prêtes à être opérationnelles  
et en développement avant 16/11/2020  
(dépôt des candidatures avant le 31/12/2020)  
[planurgence.platformes@grandest.fr](mailto:planurgence.platformes@grandest.fr)

## Prise en charge des loyers du 1er novembre au 31 janvier 2021

- jusqu'à **1000 €** par mois de **subvention**
- pour les micro/auto entrepreneur, et entreprises de **5 salariés maximum** (équivalent temps plein)
- faisant l'objet d'une mesure de **fermeture administrative** liée à la covid

- **en dernier recours** :

après mobilisation du Fonds National de solidarité, aides éventuelles des communes ou EPCI, et sollicitation du bailleur

- Ce dispositif s'ajoute au Fonds Résistance et n'engage pas les EPCI ou les départements
- **Une plateforme de téléservice dédiée :**  
<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/resistance-loyers-grand-est/>
- Une assistance en ligne en temps réel entre 8h30 et 18h

**[pacte.tresorerie@grandest.fr](mailto:pacte.tresorerie@grandest.fr)**

## Evolution du Fonds Résistance

Avance remboursable pour assurer des dépenses essentielles au maintien et au re-démarrage de l'activité

**Fin du principe de dernier recours**

- Jusqu'à **30 K€ d'avance de trésorerie pour :**
  - les entreprises du tourisme (dont CHR), de l'événementiel, des arts et de la culture
  - les commerces de proximité se dotant d'une solution type "Marketplace"\*
- **Jusqu'à 20 000 €** pour les autres activités

Différé de remboursement étendu  
à 36 mois

Eligibilité de toutes les associations et  
clubs sportifs

Elargi aux **exploitants agricoles** ayant subi  
une perte supérieure à 15% de chiffre d'affaires  
lié à la crise sanitaire ou climatique

## Des formations à distance pour les commerçants et les indépendants :

- **2000** places de formations digitales
- **100** places de formations certifiantes immédiates en anglais ou en allemand
- **10 000** licences de e-learning en anglais, allemand ou espagnol en fin d'année

## Les Grands Gestes de Noël

**10 000 packs Noël** promotionnels pour stimuler le commerce, le tourisme et la culture, et promouvoir des produits et services régionaux

Déposer vos offres sur :  
**[Lesgrandgestes.fr](http://Lesgrandgestes.fr)**



## Un Plan Jeunes pour les 16-29 ans

### ➤ Le Parcours d'acquisition des compétences en entreprise

12 millions d'€ pour permettre à 2000 jeunes, diplômés ou non, d'acquérir des compétences et une 1ère expérience professionnelle avec un **tutorat** en entreprise pendant 6 mois

### ➤ Capital Stages

Soutenir 200 TPE / PME accueillant et tutorant des étudiants démarrant un stage au cours du 2nd semestre 2020 et du 1er semestre 2021, dans les secteurs de l'industrie, du BTP, du tertiaire industriel et des services aux entreprises.

Forfait de 500 €/mois

capitalstages@grandest.fr  
planjeunes@grandest.fr

## Opération "Café solidaire"

Encourager les habitants du Grand Est à **faire un don**, pouvant aller de 3 à 10 euros, au café ou bar de leur choix (hors restaurant).

Chaque don sera **abondé par la Région** et reversé au professionnel choisi par le donateur.

La contrepartie, en termes de consommation pour le contributeur, sera déterminée librement par chaque cafetier, au moment de son inscription.

Rendez-vous sur  
[maregiondemain.fr](http://maregiondemain.fr)